

Plan hivernal : 130 personnes avec enfants à la rue relogés en urgence

Face à la crise migratoire qui touche Toulouse Métropole et à l'hiver qui s'installe, la préfecture de la Haute-Garonne ouvre 130 places de plus pour accueillir des familles avec enfant à la rue. Le quartier de la Roseraie accueille cent personnes.

Avec l'hiver qui s'installe, la crise migratoire et aussi la mobilisation, ces dernières semaines, de parents dans les écoles toulousaines pour qu'aucun élève ne dorme à la rue – soutenus par des collectifs, associations et syndicats –, la préfecture de la Haute-Garonne annonce l'ouverture de 130 places d'hébergement d'urgence supplémentaires sur un total départemental de 11 000 places, soit « 3 354 places supplémentaires en six ans », précisent les services de l'Etat. Ces 130 places concernent la ville de Toulouse, qui a mis à disposition deux résidences sociales aux associations UCRM et Adoma qui accueillent actuellement une centaine de personnes dans une résidence rue Louis-Plana (quartier Roseraie), et trente personnes dans une autre résidence.

« L'hiver fini, ça recommencera »

« Ce sont des familles qui ont été remises à la rue au printemps dernier, qui étaient logées en hôtel, dès que l'hiver sera fini, cela recommencera », s'inquiète pourtant Geneviève Genève, co-coordinatrice du Collectif inter associations Toulouse. Elle a assisté au comité de pilotage, le 12 décembre, qui s'est tenu en préfecture pour fixer les grandes lignes du dispositif hivernal, et assure que « le compte n'y est pas ». La somme de 103 millions d'euros est dédiée au parc d'hébergement, assure de son côté la préfecture. En plus des 130 places supplémentaires, elle promet « 70



Lors d'une manifestation devant la préfecture de région à Toulouse. / DDM Laurent Dard

autres places qui pourraient être ouvertes si nécessaire ». C'est qu'à la veille sociale du 115 à Toulouse, le nombre de refus est toujours aussi important. « Le volume des demandes non pourvues annonce déjà l'insuffisance de ces capacités nouvelles et temporaires : 2 000 personnes différentes chaque mois se voient opposer un refus à leur demande d'héber-

gement, estiment l'ensemble des associations et collectifs œuvrant auprès des sans-abri. La tension forte est encore plus forte depuis la remise à la rue de près de 658 personnes de mai à octobre dont 311 enfants ». Les associations et collectifs mettent en avant plusieurs éléments expliquant, en partie, la difficulté à reloger des familles avec enfants à la rue. Selon elles,

LE DISPOSITIF HIVERNAL EN BREF

Outre les 130 places supplémentaires annoncées pour la trêve hivernale (1er novembre 2023-31 mars 2024), la préfecture de la Haute-Garonne annonce un « plan de transformation de places d'hôtels en places pérennes pour une meilleure prise en charge des publics fragiles ». Pour remplacer les places d'hôtels, la préfecture soutient que « 300 places vont venir compléter les 194 places spécialisées pour les femmes victimes de violence et les 150 places pour les autres publics. » Les services de l'Etat promettent également « un renforcement des dispositifs de vigilance cet hiver », en particulier « à l'égard des signalements d'adultes ou d'enfants vulnérables ». De même, on annonce un renforcement des maraudes « pour augmenter le nombre de tournées quotidiennes, elles seront intensifiées en période de grand froid ». Les centres collectifs d'hébergement d'urgence de Toulouse et St-Gaudens seront ouverts H24 tout l'hiver.

L'Etat et les collectivités ne remplissent pas suffisamment leurs obligations en matière de moyens ni les collectivités.

« L'impossibilité de mobiliser des biens immobiliers en raison de la forte tension sur le territoire toulousain et la durée limitée de l'accueil et l'épuisement des associations, des travailleurs sociaux et des bénévoles qui font face à une augmentation de la précarité, des besoins mais pas de leurs moyens », dénoncent les acteurs sociaux. Ils prônent « une mobilisation large, collective, coordonnée et durable [...] pour répondre aux enjeux de la lutte contre la pauvreté et plus particulièrement contre le sans-abrisme. » À Toulouse, selon Geneviève Genève, « les flux ne s'arrêtent pas, on voit régulièrement arriver de nouvelles familles avec des enfants. C'est vrai qu'il y a des places supplémen-

taires créées, mais il y a un tel retard et un tel manque de fluidité pour trouver des logements très sociaux qu'au lieu de mettre les personnes à l'abri, on les remet à la rue ». Au mois de novembre, des membres du collectif « Jamais sans toit dans mon école » se sont fortement mobilisés pour ouvrir les portes des établissements scolaires aux élèves et leurs familles sans logement afin de les mettre à l'abri. Jean-Luc Moudenc, maire de Toulouse et président de Toulouse Métropole, avait pris dans la foulée des mesures coercitives en envoyant des huissiers avec forces de l'ordre pour constater des « occupations illégales » d'écoles (Calas-Dupont, Simone Veil et Didier Daurat). Il avait également promis de mettre un bâtiment de l'ex-CEAT à disposition de familles à la rue.

Gérald Camier

